

Dispersée dans la Sierra, la population rurale, estimée à un peu moins de 40 % de la population totale, occupe de manière générale le bas de l'échelle économique.

Langues

La langue officielle du Pérou est l'espagnol, mais le quechua et l'aymara ont aussi le statut de langues officielles dans la région centrale et la région andine du sud-est. La langue des affaires et de l'administration est généralement l'espagnol. Toutefois, bon nombre de gens d'affaires maîtrisent bien l'anglais.

Religion

La majorité de la population est catholique, mais la liberté de religion absolue existe au Pérou.

Éducation

L'éducation primaire est obligatoire et gratuite dans les écoles de l'État. Toutes les écoles primaires et secondaires, nationales ou étrangères, sont placées sous la supervision générale du ministère de l'Éducation. Les grandes sociétés doivent contribuer à l'éducation des travailleurs et des membres de leurs familles. Des mesures législatives plus récentes obligent les employeurs à créer des services de formation pour promouvoir la spécialisation de leur personnel. L'ensemble de ces mesures diminue rapidement le taux d'analphabétisme au Pérou.

Les places disponibles dans les écoles techniques et les universités font chaque année l'objet d'une forte compétition, ce qui démontre le vif intérêt des jeunes Péruviens pour l'instruction. En plus de lycées et d'écoles secondaires privés où on parle l'anglais, le français, l'allemand ou l'italien, il existe deux universités privées fort renommées, la Católica et l'Universidad de Lima.